



CLASSIQUES
GARNIER

« Conseil d'Administration de la SIAAM du mardi 13 juin 2023 », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 78, 2024 – 1, *Montaigne en Asie de l'Est Hommage à Michiko Isbigami-Iagolnitzer*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16694-8.p.0011](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16694-8.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SIAAM DU MARDI 13 JUIN 2023

Le mardi treize juin de l'année deux mille vingt-deux à quinze heures trente, le Conseil d'Administration de l'association Société Internationale des Amies et Amis de Montaigne (SIAAM) est réuni au Centre de l'Université de Chicago à Paris, 6 rue Thomas Mann 75013, en présentiel et en visio-conférence.

– membres présents (dans l'ordre alphabétique) :

Armelle Andrieux, Dominique Brancher (visio), Philippe Desan, Violaine Giacomotto-Charra, Thierry Gontier, Olivier Guerrier (visio) Rebekka Martic (visio), Romain Menini (visio), Nicola Panichi (visio), Blandine Perona, Pascal Pesnel, Alicia Viaud (visio)

– membres représentés : 0

– membres absents excusés (dans l'ordre alphabétique) :

Emiliano Ferrari, Thomas Mollier, François Roussel, Luc Sautin, Bernard Sève

Philippe Desan, Président, ouvre la séance et remercie les administrateurs et administratrices pour leur présence.

SITUATION DES ABONNEMENTS ET SOUSCRIPTIONS AU BULLETIN DE LA SIAAM

– La mise en place du dispositif d'adhésion et d'abonnement par la plateforme Hello Asso ainsi que de la nouvelle grille tarifaire avec accès à l'intégralité du *BSAM* en format numérique, a sans aucun doute permis une augmentation du nombre d'adhérents (particuliers et d'institutions y compris étrangères) sur le premier trimestre 2023.

Pour l'année 2023, la tendance est donc positive à ce jour.

– Plusieurs institutions ont signalé le fait qu'elles n'ont pas reçu le *BSAM* en 2020, 2021 et 2022.

Bien entendu la régularisation est en cours par les Classiques Garnier.

– Du fait de la digitalisation du *BSAM*, les coûts de maquette, d'impression et de diffusion sont en baisse pour l'année 2023 et nous pouvons en augurer un résultat financier positif.

Aussi, au regard de la saine situation financière de la SIAAM, Philippe Desan propose dès à présent au Conseil d'Administration de dédier tout ou partie de ce résultat au Prix Montaigne de la SIAAM et à la co-organisation d'un évènement (type colloque par exemple) en 2024 plutôt que de l'affecter en réserves de trésorerie.

→ À l'unanimité, le Conseil d'Administration approuve le principe de cette affectation.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SIAAM

– Comme suite à la démission de François Leray, Philippe Desan et Concetta Cavallini se sont rendus à la BNP pour régulariser la situation et ainsi faciliter les démarches à venir (changement d'agence bancaire et dépôt des signatures).

COLLOQUE D'OCTOBRE À BORDEAUX

– Co-organisé avec l'Atelier Montaigne, ce colloque sur l'*Apologie de Sebond* aura lieu à Bordeaux les 11 et 12 octobre prochain.

CONSTITUTION D'UN COMITÉ POUR LE PRIX MONTAIGNE 2024

– En vue du Prix Montaigne 2024 de la SIAAM, le Conseil d'Administration décide de constituer un comité de sélection.

Après avoir fait appel aux volontaires, le Comité de sélection est composé, dans l'ordre alphabétique, de :

Dominique Brancher,
Philippe Desan (ex officio),
Violaine Giacomotto-Charra,
Pascal Pesnel,
Alicia Viaud.

Le Conseil d'Administration acte le fait que ce prix pourra être décerné à tout type d'œuvre, littéraire ou non, à des jeunes chercheurs ou non.

→ Pascal Pesnel est chargé d'organiser rapidement une première réunion dudit comité sur ce Prix Montaigne de la SIAAM (objectifs, modalités d'attribution notamment).

– Prix des lycéens

Sur proposition d'Armelle Andrieux, il est convenu également de lancer une réflexion pour mettre en place un prix des lycéens.

Dans cette perspective Violaine Giacomotto-Charra (académie de Bordeaux) et Armelle Andrieux (académie de Normandie) se portent volontaires pour réfléchir sur le sujet. Elles reviendront vers le CA en temps utile.

INFORMATIONS SUR LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

– Colloque « L'humour chez Montaigne »

Dans le cadre de l'Atelier Montaigne du Labex, Thierry Gontier et Blandine Perona prévoient un colloque sur le sujet de l'humour chez

Montaigne (les différentes formes de l'ironie, de la satire et du rire notamment). Ce colloque aurait lieu en 2025.

– Colloque « Montaigne et l'Asie »

À l'occasion du volume du *BSAM* sur « Montaigne et l'Asie » en hommage à Madame Michiko Ishigami-Iagolnitzer un événement pourrait être organisé en lien avec les Classiques Garnier en 2024. Un spécialiste japonais ou chinois pourrait y être invité. À voir également si cela pourrait intéresser la Maison du Japon à Paris par exemple. Peut-être serait-il possible de solliciter l'attaché culturel de l'ambassade du Japon ? Ou l'orientaliste Jean-Noël Robert ?

Cet événement pourrait avoir lieu en mars-avril 2024, à la même date que l'Assemblée Générale de la SIAAM.

Après échanges, le Conseil d'Administration convient de tenir l'Assemblée Générale le vendredi 15 mars 2024 à Paris.

→ Dominique Brancher, Olivier Guerrier et Romain Menini constituent le comité d'organisation pour cet événement.

– Renaissance Society of America

Concetta Cavallini présente cette association américaine qui est la plus grande organisation internationale consacrée à l'étude critique du monde de 1300 à 1700. L'adhésion est gratuite pour les associations (seules les conventions sont payantes). Cela apporterait de la visibilité à la SIAAM. Elle propose au Conseil d'Administration d'acter l'adhésion de la SIAAM à cette association.

– À l'unanimité le Conseil d'Administration vote l'adhésion de la SIAAM à la RSA.

– Évènement « À sauts et à gambades avec Montaigne » à Bar-le-Duc

Pascal Pesnel a rencontré la Mairie de Bar-le-Duc. Les crédits sont réorientés et il n'y a pas de financement envisagé pour l'édition 2023 de l'évènement Montaigne.

En revanche, la Ville attend une proposition de la part de Pascal Pesnel pour l'édition 2024, notamment dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC). Peut-être qu'un co-financement par la SIAAM sera à envisager.

→ À l'unanimité le Conseil d'Administration vote le principe de participer à l'édition 2024.

– Colloque « L'écriture chez Montaigne » à Bari (Italie)

Pour 2025, Concetta Cavallini propose l'organisation d'un colloque à Bari (Italie) sur l'écriture chez Montaigne. La SIAAM pourrait y participer.

Thierry Gontier explique que ce colloque pourrait être coordonné avec le projet de l'Atelier Montaigne « Montaigne et l'humour ». Il pourrait y avoir un co-financement du Labex.

→ À l'unanimité le Conseil d'Administration acte le principe de la participation de la SIAAM à ce projet.

POINTS DIVERS

– Conseil d'Administration

Par mail du 26 avril dernier, Claude Blum a présenté sa démission du Conseil d'Administration de la SIAAM.

Au nom de la SIAAM et de son Conseil d'Administration, Philippe Desan remercie Claude Blum pour son investissement au profit de notre société et tout particulièrement dans la réalisation de la numérisation du *BSAM*. Ce travail de numérisation constitue aujourd'hui un beau et riche outil de travail pour les chercheurs et un vrai avantage pour les nouveaux adhérents.

Par ailleurs, Philippe Desan rappelle qu'à l'Assemblée Générale du 9 décembre 2022, François Leray avait présenté sa démission du poste de Trésorier. Philippe Desan avait alors expliqué avoir pris contact avec Concetta Cavallini qui aujourd'hui est toujours d'accord pour prendre ce poste de Trésorière.

Comme annoncé à l'Assemblée Générale, Philippe Desan propose donc au Conseil d'Administration de voter cette désignation.

→ À l'unanimité le Conseil d'Administration confirme la désignation de Concetta Cavallini au poste de Trésorière de la SIAAM. Elle est

également élue au Conseil d'Administration et fait partie du Bureau de la SIAAM.

Philippe Desan remercie les membres du Conseil d'Administration et adresse ses félicitations à Concetta Cavallini.

– *BSAM*

Olivier Guerrier rappelle que le prochain numéro portera sur Montaigne et le XIX^e siècle ; il demande aux membres de lui envoyer sans hésitation des articles, qu'ils soient éclectiques ou non.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôt la réunion du Conseil d'Administration à seize heures trente.

Le présent procès-verbal a été établi à Paris le trente juin deux mille vingt-trois pour valoir ce que de droit.

Pascal PESNEL
Secrétaire général